

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230400101-GL déposée le 12/04/2023, Mme AMEWOU-ATISSO AMELE EPSE DOSSEH, profession kinésithérapeute, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nyamashie, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoenyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AMEKOU DJI Ankou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400102-GL déposée le 12/04/2023, M. OKE Kossi, profession gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kleme Atokougble, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VOVOR et au Sud par la propriété AGBEDOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400103-GL déposée le 12/04/2023, M. SAGBO KOMLAN, profession commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à BAGUIDA AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUGLO et au Sud par la route AGBODAN TOGOKOME de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400104-GL déposée le 12/04/2023, M. IBRAHIM MIKAELOU, profession revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 36ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Nord-Ouest par le lot n° 19305B, au Sud et au Sud-Ouest par le lot n° 19303B et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400105-GL déposée le 12/04/2023, M. ADEDI KODJO, profession Salarié, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à Lomé Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Vakpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé3 et borné au Nord par la propriété GBOLOGAN Gogo, à l'Est et au Sud par la propriété de la collectivité AHOLOU et à l'Ouest par une rue existante de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400106-GL déposée le 12/04/2023, M. ATCHALL Pouweleleng, profession Ingénieur agronome, demeurant à Agoè et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ETSINYO et à l'Est par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400107-GL déposée le 12/04/2023, Mme TAGBA Piyalo épouse TOUGON, profession psychologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à ADETIKOPE KPOKPOME, connu sous le nom de Agoutè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDZO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400108-GL déposée le 12/04/2023, Mme TAGBA Piyalo épouse TOUGON, profession psychologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca situé à Agoè-nyivé, connu sous le nom de Gbonvé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et au Nord-Est par le lot n° 892A, au Sud et au Sud-Est par le lot n° 894A, et à l'Ouest par une rue de 28 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400109-GL déposée le 12/04/2023, Mme TAGBA Piyalo épouse TOUGON, profession psychologue, demeurant à Lomé et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 43ca situé à ADETIKOPE AGOTIME, connu sous le nom de Dékpokopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 10m et de 16 m et à l'Est et au Sud par la propriété NOUMEVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400110-GL déposée le 12/04/2023, Mme TAGBA Piyalo épouse TOUGON, profession psychologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 23ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par les lots n° 777 et n° 778, à l'Est par le lot n° 775, à l'Ouest par le lot n° 780 et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400111-GL déposée le 12/04/2023, Mme TAGBA Piyalo épouse TOUGON, profession psychologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE KPOKPOME, connu sous le nom de Agoutè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKE et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400112-GL déposée le 12/04/2023, M. ODJEWUYI CHRISTIAN KAYODE, profession Revendeur, demeurant à Agoè et domicilié à Togblékopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à Togblékopé, connu sous le nom de Akoin Gare, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZOUMAH et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 12 m et de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400113-GL déposée le 12/04/2023, M. LAWSON-AYEKU Boevi Akpo, profession Prêtre, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 23ca, situé à Lomé Aflao Agbalépédogan, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est par une rue de 20 m, au Sud par le lot N° 1244 et à l'Ouest par les lots N° 1248A et 1247.

Il déclare que ledit immeuble appartient à CONGREGATION SOCIETE DE MARIE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400114-GL déposée le 12/04/2023, Mme DJOMEDA ESSINU ENYOTA A., profession Juriste, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 77ca situé à LOME Aflao Agbalépédogan, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est et au Sud par le lot N° 1248B et à l'Ouest par le lot N° 1247.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400115-GL déposée le 12/04/2023, Mme AVEKOE Akouvi D. Love, profession Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KONVE Kodjovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400116-GL déposée le 12/04/2023, M. TCHAKPALA LAURENT E., profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin RAMCO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 10ca, situé à Aflao-Sagbado, connu sous le nom de Akato Klégomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété Akpalou, à l'Est et au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété TAVINA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400117-GL déposée le 12/04/2023, M. KOMBATE KOMLAN, profession Chimiste, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca situé à Aflao Avedji, connu sous le nom de Avédji Telessou, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété WONOU Togbé et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400118-GL déposée le 12/04/2023, M. KPANDJA KISSAOU, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Agoè et domicilié à Assigomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à Sanguéra Zossimé, connu sous le nom de Zossimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété HONKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400119-GL déposée le 12/04/2023, M. ADAM SABITOU, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 13ca situé à Aflao-Gakli, connu sous le nom de Agbalepedogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par une rue de 25m, au Sud par le lot n° 1740 et à l'Ouest par le lot n° 1745.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400120-GL déposée le 12/04/2023, Mme ASSIGNON Kossiwa M. épouse APEDO, profession Interprète, demeurant et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca situé à Lomé Aflao, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MITSI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400121-GL déposée le 13/04/2023, Mme POTISON Ayele Théodora, profession Etudiants, demeurant à et domiciliée à Notsè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 58ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Kleme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m et au Sud et à l'Est par la propriété AVOGAN Alangan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400122-GL déposée le 13/04/2023, Mme GOGAN AKOU KAFUI, profession Revendeuse, demeurant à Aflao et domiciliée à Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Logote, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ALEDI Edmond et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400123-GL déposée le 13/04/2023, M. PIO ISSIFOU, profession Mécanicien Auto, demeurant et domicilié à DJAGBLE GATOKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 32ca situé à DEVIKINME, connu sous le nom de Devikinme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété MARIE, à l'Ouest par la propriété des héritiers AMAGLO, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par une rue existante de 16m. Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400124-GL déposée le 13/04/2023, M. FIOKOUNA ISAAC YAQVI, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à BAGUIDA KPOGAN, connu sous le nom de Afiadégnigban, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AFANTSAWO K. K. D. et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400125-GL déposée le 13/04/2023, M. YOM BOUKARY, profession Opérateur Economique, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dangbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la voie de contournement AGOENYIVE - NOEPE de 50m, à l'Ouest par une rue de 14m et à l'Est et au Sud par la collectivité WODOGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400126-GL déposée le 13/04/2023, Mme ATSU ATSOGLLO Emma, profession Directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Adidogome Awatame, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots n° 591 et 592, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 594A et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400127-GL déposée le 13/04/2023, M. ESSEH-YOVO MAWULE, profession Retraité, demeurant et domicilié à SAGBADO LOGOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Apédokoe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété GOLOU-GBONGLI Assou, au Sud par la Route Nationale N°5 LOME - KPALIME de 70m et à l'Ouest par une route non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400128-GL déposée le 13/04/2023, M. DIEME FLORE, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots N° 860A et 859, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par les lots N° 860A, 861C et 863 et à l'Ouest par le lot N° 860A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400129-GL déposée le 13/04/2023, Mme N'KENA TANZOUMA DENISE, profession Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à Adidoadin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné à l'Est et à l'Ouest par la propriété NUAKEY Yao, au Nord par la propriété GBEMOU Assikplakoe et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400130-GL déposée le 13/04/2023, M. BATASSA YELEBONA, profession Enseignant, demeurant et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 98ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NUAKEY Yao et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400131-GL déposée le 13/04/2023, M. ADJOME AYA OVI, profession Techniciens en électricité, demeurant à LOME et domicilié à Agbavi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca situé à AGBODRAFO AGBATA, connu sous le nom de Agblévimé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est et au Sud par la propriété ABASSA et à l'Ouest par une ruelle de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400132-GL déposée le 13/04/2023, Mme MAMA YASMINE EPSE IBRAHIM, profession Etudiante, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO-ZILIDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Zilidzi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁴ et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBESSIVI Komlan et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400133-GL déposée le 13/04/2023, M. AKON CHARLES, profession Opérateur Economique, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEDEPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca situé à TOKOIN WUITI, connu sous le nom de Wuiti, préfecture de Golfe, commune de Golfe² et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 33, 36 et 37 et à l'Ouest par la rue AHOKOU de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400134-GL déposée le 13/04/2023, Mme BISSARI T. DESOGOMA, profession Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé¹ et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TOKO Assou et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400135-GL déposée le 13/04/2023, M. SEDEDJI KOSSI, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à TODMAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Konhé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁵ et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZEGOU Djodji et au Sud par une rue existante de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400136-GL déposée le 13/04/2023, Mme HODIBA DEMAH EPSE DAGBE, profession Revendeuse, demeurant et domiciliée à NIAMTOUGOU BAGA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé² et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité ANAGLI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400137-GL déposée le 13/04/2023, Mme TCHAKATA ANIBA, profession Directeur de société, demeurant et domiciliée à AGOE ADOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁴ et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud par la propriété de la collectivité MLAGANI et à l'Ouest par un passage de 08 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400138-GL déposée le 13/04/2023, M. HESSOU Mivonu, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Adougba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoenyivé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBANYO Atisso et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400139-GL déposée le 13/04/2023, M. TSOGBE YAWO AGBESSI, profession Ingénieur Génie-Civil, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 40ca situé à Aflao Adidogome, connu sous le nom de Soviébé Anyigbe, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Ouest par les lots 458 et 456 Bis et au Sud et à l'Est par respectivement les rues non dénommées de 16m et 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400140-GL déposée le 13/04/2023, M. KOUMBA Ayefouni Koffi, profession Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 297 A et 298 et à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400141-GL déposée le 13/04/2023, M. TOKE KOKOU, profession Magistrat, demeurant et domicilié à SAGBADO AGOTIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 04ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALA Lawoe et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400142-GL déposée le 13/04/2023, M. AGBOTOFIO COMLAN, profession Logisticien, demeurant à LOME et domicilié à LOMNAVA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 71ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété CHILEVI, à l'Est et au Sud par la propriété KOUDOKPO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400143-GL déposée le 13/04/2023, M. TCHAGODOMOU TCHASSANTI, profession Mécanicien Auto, demeurant et domicilié à SOKODE KOMAH, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 61ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Fiové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 874, à l'Est par le lot n° 872, au Sud par le lot n° 873B et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400144-GL déposée le 13/04/2023, M. KOUMADOR Apetsi Kodjo, profession Clerc de notaire, demeurant et domicilié à BE AHLIGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca situé à BE AKODESSEWA, connu sous le nom de Akodessewa, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N° 15A, à l'Est par le lot N° 16 et au Sud par la voie lagunaire de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400145-GL déposée le 13/04/2023, M. HINE YAO MAWUFEMO, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à Aflao Sagbado Lankouvi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par les lots N° 1934A et 1936B, à l'Est par les lots 1936B et 1937B, au Sud par les lots n° 1935B et 1937B et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400146-GL déposée le 13/04/2023, M. AMETEPE Koku Edem, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par le lot n° 257, à l'Est par le lot n° 256B, à l'Ouest par le lot n° 255 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400147-GL déposée le 13/04/2023, Mme WOGLO AMELE AKOFALA, profession Particulier, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété ANANI A., à l'Est par la propriété KALIPE A., au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AGBEAGBE A..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400148-GL déposée le 13/04/2023, M. MAYO KOSSI, profession Profession Officier Supérieur des FAT, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 24m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUNKPATI et au Sud par la propriété MAYO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400149-GL déposée le 13/04/2023, Mme KOUGBEVENA SOKEWOE G. VIVI EPSE KOFFI, profession Professeur d'Université, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné et au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité KOUVODOU et AGBODOBAWOU, et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400150-GL déposée le 13/04/2023, Mme PANIAH Amivi Domessi S. épouse DZRAMEDO, profession Aide-soignante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato-Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TAVINA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400151-GL déposée le 13/04/2023, M. GOUNA Komlanvi, profession Médecin, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 01ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord-Ouest par la collectivité AMEDEKA, au Nord-Est et au Sud par la propriété DETSIKOU Komlanvi, à l'Ouest par la propriété HOUNKPETOR Soadjédé et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400152-GL déposée le 13/04/2023, M. TOSSOU-AYAYI Vincent, profession Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 65ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado Kpessoudji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 139, à l'Ouest par le lot n° 140bis, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400153-GL déposée le 13/04/2023, Mme AKA Adjoa Christiane, profession Employée, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyavé Tsivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GHARTEY, au Sud par la propriété KOMLAN ADJRA et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400154-GL déposée le 13/04/2023, M. AGBETONYO KWAMI AFOUI, profession Ingénieur Génie-Civil, demeurant à LOME et domicilié à AGOE SIVEDOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 40ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété APEKE, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400155-GL déposée le 13/04/2023, Mme BAMAZI ESSOHANAME EPSE AGBETONYO, profession Retraitée, demeurant et domiciliée à AGOE ZILIKPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 63ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUNKPETOR et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400156-GL déposée le 13/04/2023, M. OLOBI MENSA, profession Topographe Dessinateur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Woudiké, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBONDJOASSOU Kokou et YIBOKOU Galait, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la collectivité AKAM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400157-GL déposée le 13/04/2023, M. AMENHUNKE PAUL, profession Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANBLE et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400158-GL déposée le 13/04/2023, M. AMENHUNKE PAUL, profession Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 02ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adoglové-Kpota, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANBLE et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400159-GL déposée le 13/04/2023, M. ANIKI Kossi, profession Maçon, demeurant à LOME et domicilié à AGOE VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des Héritiers AGBENOUVON KLAKEGAN et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400160-GL déposée le 13/04/2023, M. AGBAWOU Kossivi, profession Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadenyigba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ANAGBLA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AGBAWOU Kossivi, EKLU AMI MAWUENA, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400161-GL déposée le 13/04/2023, M. AMENHUNKE PAUL, profession Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Kleme Yewefe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBOTO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400162-GL déposée le 13/04/2023, M. APEKE KOFFI AMEDEKA, profession Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 27ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AHONGAN Ayawa et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400163-GL déposée le 13/04/2023, M. SOKOU KOAMI SEYRAM, profession Topographe, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Logogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBOBA Yaovi, à l'Est par une rue existante de 16m et au Sud par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400164-GL déposée le 13/04/2023, M. AGBAWOU Kossivi, profession Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné à l'Est et à l'Ouest par la propriété KANDJA Esso, au Nord par une rue de 14m et au Sud par la propriété GATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400165-GL déposée le 13/04/2023, Mme DOE EMOIN AYAWA, profession Boulangère, demeurant et domiciliée à AGOENYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAVON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400166-GL déposée le 14/04/2023, M. EKPETCHOU KOMI, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Séwa Tchri-Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LAWSON Dovi, à l'Est par une rue non dénommée de 10m et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Société GAGNON PLUS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400167-GL déposée le 14/04/2023, M. EKPETCHOU KOMI, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca situé à BE, connu sous le nom de Hedzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par le lot n° 534A, au Sud par le lot n° 532, à l'Ouest par le lot n° 533 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Société GAGNON PLUS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400168-GL déposée le 14/04/2023, Mme KAO Essoyomewe, profession Responsable commercial, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SODEDZI et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400169-GL déposée le 14/04/2023, M. PITASSA PIWIZOUBE EPSE EDJARE, profession Femme de ménage, demeurant et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de Zogbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Ouest par une rue existante de 12m et à l'Est et au Sud par la propriété BOBI Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400170-GL déposée le 14/04/2023, M. NANTIEBE LARDJA, profession chaudronnier, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tsikplonoukondji Nonliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par le Titre Foncier 61410 RT, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KOTSAM et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400171-GL déposée le 14/04/2023, Mme AHOLOU Amélé, profession Revendeuse, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou Yéwépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par la propriété KOUDAMENOU, au Sud par la propriété KLOKPO et à l'Ouest par la propriété EKLOU Abravi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400172-GL déposée le 14/04/2023, Mme MENSAH EPEE CATHERINE, profession Secrétaire, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 37ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATTIOGBE-KOTOR Logossa, à l'Ouest et au Sud par des rues de 14m chacun.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400173-GL déposée le 14/04/2023, M. ADZINI Komi Sessimé, profession Retraité, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME-WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 48ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADANLESSOSSI A. et au Sud par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400174-GL déposée le 14/04/2023, Mme HOR-AFEMENUSUI Ayawavi Masâ, profession Aide-soignante, demeurant à LOME et domiciliée à KELEGOUGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Togomè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 270, à l'Est par le lot n° 271B, à l'Ouest par le lot n° 269 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400175-GL déposée le 14/04/2023, Mme HOR AFEMENUSUI A. M. Mawuena, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Togomè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 268, à l'Est par le lot n° 271, à l'Ouest par le lot n° 269A et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400176-GL déposée le 14/04/2023, Mme EVODA Mawuse Venunye, profession Commerçant, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Kleme Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEKOU Kossi et au Sud par une rue existante de 14m..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400177-GL déposée le 14/04/2023, Mme AFAMBO AMAGLO Kossiwa, profession Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè Assiyéyé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 5B, à l'Ouest par le lot n° 4 et à l'Est et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400178-GL déposée le 14/04/2023, Mme SYDOLAYELE ESSE NAM EPSE GBAGA, profession Salarié, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca situé à AGBODRAFO SEWATSRIKOPE, connu sous le nom de Tondji-gblé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la route SEWATSRIKOPE BATEKOPE de 16m, à l'Est et au Sud par la propriété ANOUMOU Adjévi K. Dossoe et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400179-GL déposée le 14/04/2023, M. NAKPANE KISSAWO, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikpeto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la propriété SANKARDJA, au Sud et à l'Ouest par la propriété TAGA Komlavi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400180-GL déposée le 14/04/2023, M. ADANLETE Fovi Assiongbon, profession Médecin Gynécologue, demeurant à LOME et domicilié à HANOUKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 12ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Devikeme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord-Est par la propriété AMOU Hiheglo, au Nord-Ouest par la propriété AMOU EKLOU Ayaovi, au Sud par la propriété AMOU Komlan Gave, à l'Est par la collectivité AMOU et à l'Ouest par la route de DEVIKEME de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400181-GL déposée le 14/04/2023, M. MAWUENA KOKOU MENSAH, profession Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca situé à AFLAO-KLEME, connu sous le nom de Aflao Klémé, préfecture du Golfe, commune du Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues non dénommées de 20 m et de 14 m et à l'Est et au Sud par la propriété AHIABA.s

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400182-GL déposée le 14/04/2023, M. GAPOTOU YAWA Epse DAHOUN, profession Agent de Banque, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca situé à Togblékopé, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété GODJE A..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400183-GL déposée le 14/04/2023, M. AHADJI KOMLAN, profession Agent de Banque, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 87ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Djidjolé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots N° 1371B et 1388B, à l'Est par les lots N° 1388B et 1369B, au Sud par le lot N° 1369B et à l'Ouest par l'Avenue de PYA de 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400184-GL déposée le 14/04/2023, M. DENKEY CHRISTIAN, profession Technicien comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Togokome, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AGBESSI et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400185-GL déposée le 14/04/2023, M. GBINDOUN A. AKOUEDE, profession Retraité, demeurant et domicilié à BE KPOTA DJIFA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 32ca situé à LOME BE KPOTA, connu sous le nom de Djifa, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADOGLIN et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400186-GL déposée le 14/04/2023, Mme MACOLEY KAYI ESSIVI, profession Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AGOENYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DATHEY Dédé et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400187-GL déposée le 14/04/2023, M. ADOLEHOUME WOEDE MAWUTODJI, profession Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 02ca situé à Avédji connu sous le nom de Téléssou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par l'intersection de la route Vakpossito - Totside 30m et une voie express de 50m, à l'Est par la voie express de 50m et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 2034 et 2036.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400188-GL déposée le 14/04/2023, M. LOKO KOFFI EMILE, profession Economiste, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN-CASABLANCA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 65ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AKPAKOU et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400189-GL déposée le 14/04/2023, Mme LAURIANO FATIMATA, profession Revendeuse, demeurant et domiciliée à BE-AFEDOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 57ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpessi Drafoe, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBODJAN Akoko C. et à l'Est par la route KPESSI DRAFOE de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400190-GL déposée le 14/04/2023, M. ADJAYI AKUETE, profession Contrôleur Financier, demeurant à LOME et domicilié à Agodékè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca situé à AGBODRAFO DJASSEME, connu sous le nom de Agoverme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSOGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400191-GL déposée le 14/04/2023, M. LASSISSI Faize Rodrigue, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ELO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400192-GL déposée le 14/04/2023, Mme BROWN Afiwoa Adekemi, profession Ménagère, demeurant à LOM et domiciliée à AGOE GBONVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Gbonvé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé¹ et borné au Nord par la propriété FENTIBE Faïdib et la propriété VISA Komla, à l'Est par la propriété KPABRE Sylli Batienné, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété VISA Komla.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400193-GL déposée le 14/04/2023, Mme GBEGNEDJI MASSAN AKOSSIWA, profession Commerçant, demeurant à LOME et domiciliée à GBADAGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de KPODOHOE, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé³ et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la route AGOENYIVE VAKPOSSITO de 28m, à l'Est par par les lots N° 306 et 307 et à l'Ouest par les lots N°302 et 303.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400194-GL déposée le 17/04/2023, Mme AMAHTCHOU-TCHOU Ayélé Mawuékpona, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpogan Agbétiko Amétonou, préfecture des Lacs, commune de Lacs³ et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ALIPUI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400195-GL déposée le 17/04/2023, Mme ABALO ADJOAVI ATAN, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 32ca situé à LOME AFLAO AGBALEPEDOGAN, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁵ et borné au Nord par les lots N° 2052 et 2058, à l'Ouest par une rue de 14m, à l'Est par le lot N° 2057A et au Sud par les lots N° 2051A et 2056.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400196-GL déposée le 17/04/2023, M. SENYOH KOSSI, profession Administrateur Civil, demeurant et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca situé à DAGUE, connu sous le nom de Dague, préfecture des Lacs, commune de Lacs³ et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DAYE et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400197-GL déposée le 17/04/2023, M. MONYABLE ABLE, profession Ingénieur Génie Mécanique, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca situé à TONOUKOUTI, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁴ et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TOUNOU-KPAKPO Adokoé S. et à l'Ouest par une rue de 14 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400198-GL déposée le 17/04/2023, Mme ATSOU AYELE MAWULI, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400199-GL déposée le 17/04/2023, M. ADOUVI KOFFI, profession Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGBATA BAS MONO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 40ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NEGLOKPE et à l'Est et au Sud par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400200-GL déposée le 17/04/2023, M. SODJI AHLINVI ETIN, profession Retraité, demeurant à LOME et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à Tokoin, connu sous le nom de Hedzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot 307, à l'Est par le lot N° 303 et à l'Ouest par le lot 302 B..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400201-GL déposée le 17/04/2023, M. SIPOKPE KOFFI VIEGNINOU, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 67ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKOLIPO et au Sud par une rue de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400202-GL déposée le 17/04/2023, Mme AKAKPO AKOUA MAWUKO EPSE KUAGBENU, profession Retraîtée, demeurant à LOME et domiciliée à DABARAKONDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à BE ADAKPAME, connu sous le nom de Anfame, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 1052, à l'Ouest par le lot n° 1055, au Sud par les lots n° 1057 et 1056 et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400203-GL déposée le 17/04/2023, M. GOMEZ ERROL CRAIG, profession Ménager, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 77ca situé à SANGUERA ATIGANKOPE, connu sous le nom de Assigomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 18m, à l'Est par la propriété ADENYO, au Sud par la propriété AGBOBA et à l'Ouest par la propriété ATIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.